

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 40 (1906)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Octobre 1906.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

Organes

34^e Année

1906

N° 10

NOS BLOCS ERRATIQUES

(SUITE)

S'il m'est permis, j'ajouterai aux 5 considérations de M. Léon Du Pasquier une sixième qui est la suivante : Que l'on conserve les blocs qui ont un intérêt historique quelconque.

Oinsi, en 1837, l'Inspecteur des Ponts et Chaussées demandait au Conseil d'Etat de protéger, à cause de son réel intérêt historique, un gros bloc de granit déjà en partie exploité. En effet, cette pierre est mentionnée dans un acte relatif à la fondation du Prieuré de Bevaix, dans ces mots : « vineam quoque est subitus ecclesiam, et terminat ad petram in lacu ». - Le Conseil d'Etat répondit à cette requête en déclarant inviolable la pierre en question et en y faisant graver le millésime 998. (Voir N° de Mai et Novembre 1890).

Après la mort de M. L. Du Pasquier, la question des blocs erratiques est plus ou moins tombée dans l'oubli. Les savants, toutefois, avaient réussi à sauver de la destruction un certain nombre de blocs, ceux qui restent encore aujourd'hui.

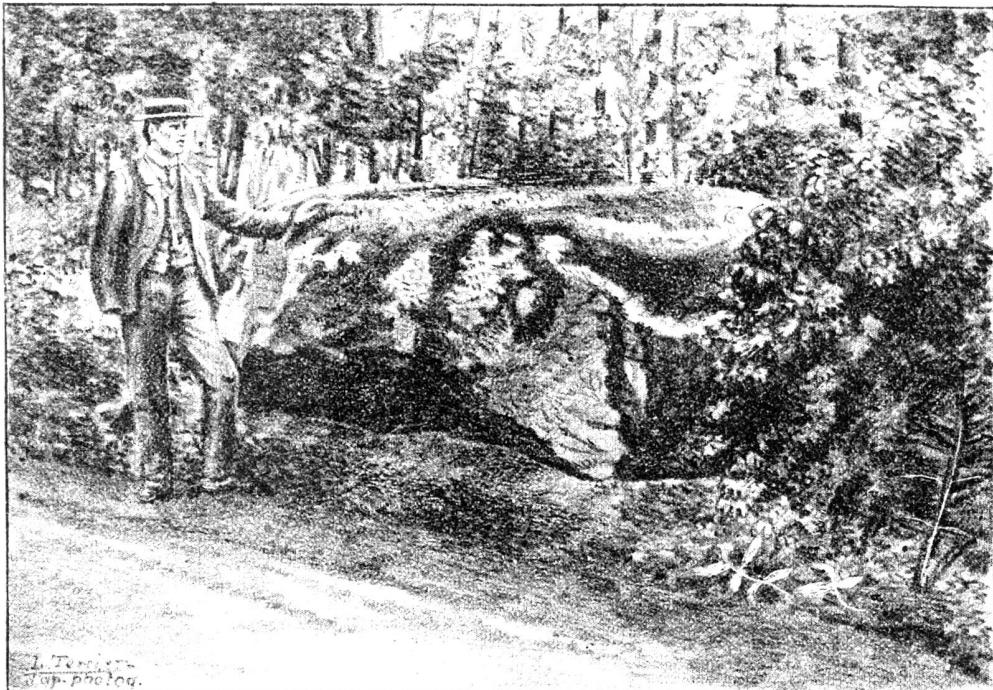
Des centaines de mille francs ont disparu du pays, grâce à l'incurie de certaines communes et de quelques particuliers, qui vendraient pour cinquante ou cent francs, des blocs dont les exploitants, presque toujours étrangers, retireraient cinq à quinze mille francs. C'est ainsi que la Cassonnière de la forêt de Bevaix, d'un volume de près de 1500 m³, fut détruite pour être convertie en bassins de fontaines, marches d'escalier, etc. (Voir N° de Novembre 1869).

Le pays est encore en possession d'un joli capital, improductif, il est vrai, mais qui deviendra très productif le jour où l'on aura fait un choix raisonné des blocs erratiques à conserver, et où on permettra d'exploiter ceux qui n'ont aucun intérêt pour la science.

III

Il me reste encore à parler des blocs erratiques eux-mêmes. J'ai déjà cité, dans la première partie de ce travail, les plus importants du canton, tous ceux qui méritent d'être mentionnés. Je veux maintenant présenter le catalogue, bien mal compris sans doute, des blocs situés sur le territoire de Neuchâtel.

La première place revient de droit à la Pierre-à-Bot, le roi des blocs erratiques neuchâtelois. Cette pierre, que l'on a comparée à un énorme crapaud (en patois Bot), joua un grand rôle dans les croyances et les légendes populaires. La Pierre-à-Bot est un beau granit grisâtre (protogine) que les géologues font venir des Aiguilles Rouges de Chamonix dans le massif du Mont-Blanc. Son volume colossal



La « Pierre-à-Baret », au N.-E. de Tête-Plumée.

350 m³ hors de terre. Non loin, on trouve de nombreux fragments, probablement détachés de la pierre principale, et 2 petits blocs. Au sud de Tête-Plumée, dans les broussailles, se voit tout un gisement d'une quarantaine de pierres, dont la plus grosse peut avoir de 10 à 15 m³.

En suivant le chemin de la Châtelainie, qui servait autrefois dans les communications entre St-Blaise et le Gal-de-Praz, on rencontre bientôt un granit assez curieux, tout au bord du chemin. Haute de 1 mètre, cette pierre est absolument plate sur un espace de 12 m². On la nomme la « Pierre-à-Baret ». J'ai recueilli à propos de ce nom la légende suivante :

Chaque année, aux mises de bois de la Commune, on s'arrêtait en cet endroit pour prendre les « dix heures » ; on posait le baril sur la pierre, qui semblait avoir été placée là spécialement pour cet usage. Le mot « baril » se changea peu à peu en « baret ». Voilà une explication assez plausible du nom de ce bloc. À une centaine de mètres au-dessous de la « Pierre-à-Baret », on découvre dans les broussailles, comme à Tête-Plumée, un granit de 20 m³ entouré d'une trentaine de plus petits de 1 m³ en moyenne.

(A suivre)

Edgar Renaud,

membre du Club des Amis de la Nature.

LE CLUB JURASSIEN

56^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, A TRAVERS
le 19 Novembre 1905

Par un temps affreux, un temps que des Clubistes seuls osent affronter, les 6 Sections du Club, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Renan, La Sagne, Fleurier et Travers, ont tenu leur assemblée générale au Collège de Travers.

Cette réunion, administrative, a désigné, comme section directrice, Renan, où se trouve un bon

est de 1370 m³ environ. Je n'insiste pas davantage, puisque tout le monde connaît la Pierre-à-Baret. (Voir Ra-
meau de Sapin, Mai 1866
et Octobre 1899). Autour de ce bloc, se groupent une quantité de pierres de 1 à 2 m³. En marchant du côté de l'Est, on arrive bientôt, après avoir traversé la Route de Chaumont, à la « Pierre-aux-Raves », (voir R. de S., Juillet 1905), le second bloc en grosseur de nos forêts, passablement enfoncé dans le sol ; ce granit a un volume d'environ

noyau d'amis de la nature; elle a fait don au Comité du Parc du Creux-du-Van, à un arbre pour édifier une auge et une chèvre destinées à remplacer celles que le temps a détruites, à la Fontaine-froide.

Après le dîner, pris en commun, le Club a fait deux visites: l'une à la mine d'asphalte de la Pressta, l'autre à la Fabrique d'asphalte artificiel, de M. Battison. Dans l'une et l'autre entreprises, des membres dévoués de la Section de Cravens nous ont donné, avec autant de complaisance que de compétence, toutes les explications utiles à la compréhension des méthodes employées, soit pour la préparation de l'asphalte naturel, soit pour l'élaboration du mélange comprimé de pierre blanche, de goudron et de colophane que l'on appelle l'asphalte artificiel.

* * *

57^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, A LA VUE-DES-ALPES

le 26 Août 1906.

Cette assemblée (du printemps!) n'a pu avoir lieu plus tôt, en raison de diverses circonstances. Ce retard n'a pas refroidi le zèle des membres et amis du Club, puisque 56 personnes de La Chaux-de-Fonds, de La Sagne, de Cravens, de Fleurier et de Prenan ont répondu à l'appel fait par le Président Central, M. Berthold Vuilleumier, instituteur, à Prenan.

Un chant patriotique souligne les salutations que nous recevons du R^e Guillaume, des professeurs F. Crippe et A. Mathey-Dupraz.

Le rapport du Comité Central constate que les sections ont, chacune à des degrés différents, accompli leur devoir cette année. De plus amples détails seront donnés à l'assemblée administrative d'automne.

Deux travaux sont présentés

Le premier, d'un de nos plus anciens clubistes, M. Ed. Jacot, géologue-forestier, à La Chaux-de-Fonds.

Après quelques détails intéressants sur l'histoire du Club Jurassien, cet infatigable membre du Club nous entretient des sources et de la manière de les découvrir, puis, des grottes, cavernes et abîmes; enfin de l'homme, surtout au point de vue social.

Ce travail intéressant et de longue haleine a valu à notre vieil ami de sincères remerciements.

Sans doute, il aurait donné lieu à discussion, si le temps n'eût manqué. Mais l'exposé de l'orateur ayant été terminé vers midi, force fut de se borner à quelques explications.

Le second travail, présenté par M. Georges Béguin au nom de la Section de Cravens, dut être, pour la même raison, renvoyé à la prochaine assemblée.

Le dîner qui suivit fut fort gai et animé. Un clubiste de Cravens eut la bonne inspiration de remercier les dames de leur présence. - Enfin, à 3 heures, eut lieu une course à Crête-de-Van, course très agréable qui garda les Clubistes groupés jusqu'à 5 heures. À cette heure, on se serré fraternellement la main et, satisfait de la réunion et du temps superbe qui l'accompagne, chacun s'en fut chez soi.

L'Archiviste du Club:

R. Steiner.

RÉPONSE A LA QUESTION POSÉE DANS LE RAMEAU DE SAPIN DE MAI PAR LA SECTION DE FLEURIER

Je ne suis ni un savant, ni un membre du Club Jurassien, et pourtant je me permets de vous faire part de notre opinion, comme lecteur assidu du Rameau de Sapin et ami de la nature.

Dans la dernière séance du Club des « Amis de la Nature », j'ai soulevé la discussion sur la question que vous posez.

Nous avons entendu nos ornithologues exposer leur manière de voir, et après une active discussion, où chacun prit part en racontant ses observations personnelles, nous avons conclu que la Corneille noire (*Corvus corone*) était plus utile encore que nuisible. Nous souhaitons donc qu'elle soit protégée par la loi.

C'est en pensant que vous ne mépriseriez pas l'opinion des « Amis de la Nature » que je me suis décidé à vous faire part de notre manière de voir.

Recevez, etc..

Edgar Renaud,

ex-président du Club des « Amis de la Nature ».

P.-S.- Si je n'ai pas donné les raisons qui nous ont amenés à cette conclusion, c'est uniquement parce que cela eût été trop long.

NOTES FLORISTIQUES SUR LE JURA SUISSE

(SUITE)

- Soldanella alpina*, L. : - Dans un emboisement situé au bord du cirque du Creux-du-Van, au bas du sentier du Single. Découverte dans cette station par le Dr Leriche en compagnie duquel je l'ai récoltée le 14 Juin 1872. (Triplet). On ne l'a plus retrouvée depuis.
- Rumex arifolius*, L. : - Côtes du Doubs. (F. et Ch. 1902).
- Daphne Laureola*, L. : - Environs de Neuchâtel (F. Jordán, 1905).
- *alpina*, L. : - Boisiers de Derrière-Trémont, sis-à-sis de Frétereules. (Dr César Matthey et G. Huguenin, 4 Juin 1893).
- Hippophaë rhamnoides*, L. : - Falaise de Marin. (Triplet, Avril 1885). Cet arbisseau a été probablement amené au bord du lac de Neuchâtel par les eaux de l'Orbe, lorsque le niveau du lac de Biel est plus élevé que celui du premier.
- Parietaria officinalis*, L. : - Lieux sèches à Neuchâtel, entre le Château et la rue des Moulins. (Triplet, Juillet 1869). Sauges près St-Aubin (F. et Ch. 1902).
- Asarum europaeum*, L. : - Dans un bois à la sortie de St-Aubin, au bord de la route de Montalcher. (Melle H. de Trougemont).
- Orchis palustris*, L. : - Entre les falaises de Marin et le lac de Neuchâtel. (Triplet, 28 Mai 1890); commun dans les prairies humides entre Boudry et Bevaix. (Triplet, 2 Juin 1900).
- *globosa*, L. : - Saturage boisé au Petit-Chaumont. (Triplet, 1877).
- Aceras anthropophora*, R.Br. : - Au-dessus du moulin de Bayerey au Val-de-Ruz. (Triplet, 1870).
- Ophrys muscifera*, Huds. : - Dans la forêt entre Fenin et Valangin. (Triplet, 1869).
- *aranifera*, Huds. : - Lieux sèches à gauche de la route du Landeron à Lignières. (Triplet, 1878).
- *fuciflora*, Reich. (Dr arachnites, Reich.) : - Abondant sur la grève du lac de Neuchâtel, au-dessous des falaises de Marin, et au-dessous de la pointe de Vaux, entre Cortaillod et Bevaix. (Triplet, 1885 et 1900).
- *apifera*, Huds. : - Rare, en montant de St-Blaise à Châtillon, dans les prés secs au-dessous du chemin. (G. Bourquin, 1902).
- (A suivre).

F. Triplet, prof.